Page: 1/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 25.09.2023 Révision: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Nullifire FF197

· Code du produit: A-N-FF197

• 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Agent d'étanchéité

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Tremco CPG Netherlands B.V. Vlietskade 1032, 4241 WC Arkel

T: +31 (0) 183568000, F: +31 (0) 183568100

msds@tremcocpg.com

### · Service chargé des renseignements:

Tremco CPG Belgium NV p/a Vlietskade 1032, 4241 WC Arkel T: +32 (0) 36646384 www.tremcocpg.eu, info-be@tremcocpg.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pendant les heures de bureau T: +32 (0) 36646384. Pour les autres heures s'il vous plaît contacter votre centre national anti-poison.

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
		(suite page 2)

(suite page 2

Page: 2/17

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 25.09.2023

Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07 GHS08

- Mention d'avertissement Danger
- · Contient:

diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H332	Nocif par inhalation
ロいい	- Nocii dai innaiation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par H334

inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée. H317

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires. H335

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une H373 exposition prolongée.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P251

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection

respiratoire.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### · Informations supplémentaires:

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

(suite page 3)

Page: 3/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Révision: 25.09.2023

(suite de la page 2)

### Nom du produit: Nullifire FF197

· feica.eu/PUinfo:





· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

Liste II

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

· Composants dangereux:		
CAS: 9016-87-9 Numéro CE: 618-498-9	diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C≥ 0,1 % STOT SE 3; H335: C≥ 5 %	30-<50%
CAS: 26040-51-7 EINECS: 247-426-5 Reg.nr.: 01-2119974586-20-xxxx	bis(2-ethylhexyl) tetrabromophthalate	10-<20%
CAS: 1244733-77-4 Numéro CE: 807-935-0 Reg.nr.: 01-2119486772-26-xxxx	tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412	10-<20%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	oxyde de diméthyle Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	5-<10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	1-<5%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	1-<5%
		(suite page 4)

— ВЕ

Page: 4/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 25.09.2023 Révision: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 3)

·SVHC

CAS: 26040-51-7 bis(2-ethylhexyl) tetrabromophthalate

### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Lors de la réticulation du produit les substances suivantes se forment et se dégagent en réaction avec l'humidité atmosphérique:

Dioxyde de carbone

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- Indications destinées au médecin: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Peut provoguer une allergie cutanée.

Nocif par inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- · Risques Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

(suite page 5)

Page : 5/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 25.09.2023 Révision: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 4)

Oxyde d'azote (NOx)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Cyanure d'hydrogène (HCN)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une aération suffisante.

### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

#### · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas respirer la vapeur.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### · Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 6)

Page: 6/17

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 25.09.2023

Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 5)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec de l'eau.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:			
	10-6 oxyde de d	-	
		20 mg/m³, 1000 ppm	
CAS: 75-2	8-5 isobutane		
VL Valeur	momentanée: 23	370 mg/m³, 980 ppm	
CAS: 74-9	8-6 propane		
VL Valeur	à long terme: 10	00 ppm	
Long term	effects		
CAS: 9016	-87-9 diisocyan	ate de diphénylméthane, isomères et homologues	
Inhalatoire	industriel	0,05 mg/m3 (workers) (systemic and local effects)	
consommateur 0,025 mg/m3 (general public) (systemic and local effects)			
CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate			
CA3. 1244	133-11-4 1115 (2		
Oral		0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)	
	consommateur		
Oral	consommateur industriel	0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)	
Oral	consommateur industriel consommateur	0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects) 2,08 mg/kg/24h (workers) (systemic effects)	
Oral Dermique	consommateur industriel consommateur industriel	0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects) 2,08 mg/kg/24h (workers) (systemic effects) 1,04 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)	
Oral Dermique Inhalatoire	consommateur industriel consommateur industriel	0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects) 2,08 mg/kg/24h (workers) (systemic effects) 1,04 mg/kg/24h (general public) (systemic effects) 5,82 mg/m3 (workers) (systemic effects) 1,46 mg/m3 (general public) (systemic effects)	
Oral Dermique Inhalatoire	consommateur industriel consommateur industriel consommateur 10-6 oxyde de d	0,52 mg/kg/24h (general public) (systemic effects) 2,08 mg/kg/24h (workers) (systemic effects) 1,04 mg/kg/24h (general public) (systemic effects) 5,82 mg/m3 (workers) (systemic effects) 1,46 mg/m3 (general public) (systemic effects)	

Page: 7/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Révision: 25.09.2023

Nom du produit: Nullifire FF197

			(suite de la page 6)		
	· Short term effects				
	•	ate de diphénylméthane, isomères et homologues			
Oral	consommateur	20 mg/kg/24h (consumers) (systemic effects)			
Dermique		50 mg/kg/24h (workers) (systemic and local effects)			
	consommateur	25 mg/kg/24h (consumers) (systemic effects)			
Inhalatoire	industriel	0,1 mg/m3 (workers) (systemic and local effects)			
		0,05 mg/m3 (general public) (local effects)			
		-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate			
Dermique		8 mg/kg/24h (workers) (systemic effects)			
		4 mg/kg/24h (general public) (systemic effects)			
Inhalatoire	industriel	22,4 mg/m3 (workers) (systemic effects)			
	consommateur	11,2 mg/m3 (general public) (systemic effects)			
· PNEC					
	•	ate de diphénylméthane, isomères et homologues			
	mg/L (fresh water	•			
	mg/L (intermitter	·			
	1 mg/L (salt water				
	AS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate				
· ·	0,64 mg/L (fresh water)				
· ·	0,064 mg/L (marine)				
· ·	1,7 mg/kg dwt (soil)				
	1,34 mg/kg dwt (sediment (salt water))				
	CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle				
	C 0,155 mg/L (fresh water)				
	160 mg/L (sewage treatment plant)				
1,	1,549 mg/L (intermittent release)				
0,0	016 mg/L (salt wa	ter)			
· ·	045 mg/kg (soil)				
0,0	069 mg/kg (sedim	ent (salt water))			

### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 8)

Page: 8/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Révision: 25.09.2023

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 7)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

### Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des conditions de mauvaise ventilation à moins qu'un masque de protection avec un filtre à gaz approprié (c'est-à-dire le type A1 selon la norme EN 14387) soit utilisé.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## · Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,7 mm

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Couleur: Selon désignation produit
- · Odeur: Caractéristique

(suite page 9)

Page: 9/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 25.09.2023 Révision: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 8)

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation: Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Non déterminé.

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 3,0 Vol %
· Supérieure: 18,6 Vol %
· Point d'éclair -97 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: Insoluble

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: >0 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 1,07 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Aérosol

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

VOC (EU) 183,1 g/l
 VOC (CE) 17,12 %
 Taux d'évaporation: Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant

· **Aérosols** Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous

pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

· Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant

(suite page 10)

Page: 10/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 25.09.2023

Date d'impression : 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 9)

		(Suite de la page
· Liquides inflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
· Substances et mélanges autoréactifs	néant	
· Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des g	az	
inflammables au contact de l'eau	néant	
· Liquides comburants	néant	
Matières solides comburantes	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les		
métaux	néant	
· Explosibles désensibilisés	néant	

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'incendie.

Danger d'éclatement.

· 10.4 Conditions à éviter

Eau / humidité

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

(suite page 11)

Page: 11/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Révision: 25.09.2023

	Nom du	produit:	<b>Nullifire</b>	<b>FF197</b>
--	--------	----------	------------------	--------------

			(suite de la page 10)	
· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
CAS: 9016-	87-9 diisc	ocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues		
Oral	LD50	>10.000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rabbit)		
Inhalatoire	LC50/4 h	1,5 mg/L (rat)		
CAS: 26040	)-51-7 bis	(2-ethylhexyl) tetrabromophthalate		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)		
Dermique	LD50	>3.090 mg/kg (rabbit) (OECD 402)		
CAS: 12447	CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate			
Oral	LD50	>500 mg/kg (rat)		
CAS: 115-1	CAS: 115-10-6 oxyde de diméthyle			
Inhalatoire	LC50/4 h	308 mg/L (rat)		
CAS: 74-98	CAS: 74-98-6 propane			
Inhalatoire	LC50/4 h	260.000 ppmV (rat)		
	LC50/4 h	658 mg/m3 (rat)		

#### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

### · Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS: 1244733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate

Liste II

Page: 12/17

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 25.09.2023

Date d'impression: 25.09.2023

Nom du produit: Nullifire FF197

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

(suite de la page 11)

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:			
CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues			
LC0/96 h	>1.000 mg/L (brachydanio rerio)		
EC50/24 h	>1.000 mg/L (daphnia magna)		
CAS: 1244	733-77-4 tris (2-chloro-1-méthyléthyl)-phosphate		
LC50/96 h	51 mg/L (pimephales promelas)		
EC50/48 h	131 mg/L (daphnia magna)		
EC50/96 h	131 mg/L (daphnia magna)		

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

#### · Effets écotoxiques:

#### CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

NOEC/21 d >10 mg/L (daphnia magna)

### · Autres indications:

Ce produit ne contient pas de substances à l'annexe I de la directive CE 1005/2009 concernant les substances appauvrissant la couche d'ozone

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

### Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Le produit durci peut être éliminé avec les ordures ménagères à condition de respecter les réglementations locales.

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 13)

Page: 13/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Révision: 25.09.2023

#### Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 12)

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

· Catalogue européen des déchets			
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses		
08 05 01*	déchets d'isocyanates		
HP3	Inflammable		
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration		
HP7	Cancérogène		
HP13	Sensibilisant		

- · Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit. L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1950
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR** 1950 AÉROSOLS

1950 AEROSOLS

· IMDG AEROSOLS

· IATA AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 2 5F Gaz.

Étiquette 2.1

· IMDG, IATA



· Class 2.1 Gaz.

· Label 2.1

(suite page 14)

Page: 14/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Révision: 25.09.2023

Nom du produit: Nullifire FF197	
	(suite de la page 13)
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	néant
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur     Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):     No EMS:     Stowage Code  Segregation Code	Attention: Gaz.  F-D,S-U SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
<ul> <li>14.7 Transport maritime en vrac conformémer aux instruments de l'OMI</li> </ul>	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
<ul> <li>Catégorie de transport</li> <li>Code de restriction en tunnels</li> </ul>	2 D
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

Page: 15/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 25.09.2023

Date d'impression : 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Numero de version in (rempiace la version ro

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 14)

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No. 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008

RÈGLEMENT (CE) No. 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Les listes de perturbateurs endocriniens I, II, III (www.edlists.org)

2001/118/CE en ce qui concerne la liste de déchets

2008/98/CE relative aux déchets

- · Directive 2012/18/UE
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 56a, 74
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

CAS: 26040-51-7 bis(2-ethylhexyl) tetrabromophthalate

(suite page 16)

Page: 16/17

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 25.09.2023 Révision: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 15)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases importantes

- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

- Date de la version précédente: 24.08.2021
- · Numéro de la version précédente: 10

### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables - Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols - Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression - Gaz comprimé

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

(suite page 17)

Page: 17/17

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Révision: 25.09.2023

Date d'impression: 25.09.2023

Numéro de version 11 (remplace la version 10)

Nom du produit: Nullifire FF197

(suite de la page 16)

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE ·